Au niveau de la commune de Saint-Paul et des communes de la Cote Ouest

L’école de pétanque dont le siège social est situé au : 4 rue de la cure 97423 le Guillaume à Saint-Paul aura un planning pour les jours, horaires et lieux d’intervention et se décentralisera sur les boulodromes de la commune de Saint-Paul et du TCO.

Intervention dans les écoles et les centres aérés.

Le CREPS sera à disposition pour les formations du plus grand nombre et des stages de perfectionnement.

Educateur :

L’éducateur doit être un acteur essentiel de cette évaluation. Par ses initiatives, son dynamisme et ses compétences il doit contribuer :

 - à l’initiation du sport pétanque, développement de l’activité

 - au perfectionnement de sa pratique,

 - au développement et dégagement d’une élite compétitive,

 - à la diffusion et à la médiatisation de la Pétanque.

Au niveau départemental

L’école de pétanque centralisera tous les jeunes des clubs de l’île de la Réunion avec la collaboration du CRPR (Comité Régional de Pétanque de la Réunion et de Jeu Provençal).

Un suivi au niveau local sera fait pour chaque jeune ayant obtenu des résultats (ateliers de tir de pointage directive reçues du DTN de la FFPJP) et sera transmis à la Fédération Française.

Préparation des jeunes licenciés pour les championnats de France et les stages inter- zone .

Un CEC championnat par équipe doit être mis en place.

Formation des éducateurs.

Au niveau National

L’école sera une structure labellisée par la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal) en tant que : Ecole de Pétanque Française répertoriée au niveau national.

Participation des jeunes au championnat de France jeunes.

Intervention d’u dirigeant de la FFPJP pour la formation BF2 et autre.